

# Corps arbitrale

## Devenez vous aussi arbitre...



Arbitre moto sur le tour de France

Depuis quelques années la politique du comité de Savoie est axé sur la formation d'arbitres. Sans arbitres, plus de course n'aurait lieu dans ce département. En 2009 trois stagiaires ont suivis la formation, pour passer le niveau régional, qui aura lieu dans le mois de décembre.

En 2010 nous espérons voir le nombre de stagiaire égale ou supérieur à ceux de cette année, afin d'assurer une meilleur répartition des arbitres dans notre département. En effet tous les clubs qui possède des arbitres, n'ont pas besoin de payer des personnes extérieurs à leur club.

Le rôle de l'arbitre est avant tout de faire un classement sur une course avec un minimum de moyen de technique, mais également d'assurer à la sportivité de la course, en veillant qu'aucune triche ne soit réalisée pendant l'épreuve. Différent type d'arbitre existe:

- Le juge à l'arrivée, il est chargé d'établir un classement juste dans de faible délais.
- L'arbitre moto, il est en première ligne pendant la course, il se glisse à l'avant entre l'échappé et le peloton quand l'écart est insuffisant, mais également, dans les files des directeurs sportifs pour s'assurer qu'aucunes irrégularités soit accomplies.
- L'arbitre voiture, il établie une bonne gestion de la course, en réalisant des écarts avec ses compagnons arbitre, et il connait exactement la position des coureurs dans la course entre les lâchés, doublés, mais également en tête de course.
- La président du jury est chargé de coordonner les arbitres pendant la course, en indiquant des consignes rapides et précises. Il est capable de s'adapter aux différentes situations de courses. Il est connait également la position de tous les arbitres pendant la course, mais également des coureurs en tête de course, ainsi que des différents groupe présent pendant la course.
- Le chronométrateur, prend le temps de chaque coureur à l'arrivée de la course, et indique par le biais de radio-tour la moyenne effectuer par la tête de course aux différentes heures de course. C'est également lui qui donne le départ aux cyclistes lors du contre-la-montre.

Vous suivrez une formation sur une période de 1an, en allant avec les arbitres sur le terrain, afin de recevoir des conseils pratique sur l'arbitrage, mais également pour vous exercés. C'est une formation entièrement gratuite.

Si vous désirez-vous aussi intégrer le corps arbitrale de Savoie et recevoir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Nathalie PION par téléphone au 04 56 08 31 64 ou 06 62 01 30 34, mais également par e-mail, [ndescours@free.fr](mailto:ndescours@free.fr).

Florian BLANC



Le président du jury pendant le tour des pays de Savoie, entrain d'analyser la course.